



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E106554

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST CEDEX 2 421 712 431 RCS

Siret : 421 712 431 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5034230

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP c62725H1244000 / 001 488546 / 31

Assurance Responsabilité Civile :

SI INSURANCE EUROPE SA C62725H1244000 / 001 488546 / 31

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : GECOBAT

225 RUE JEAN FRANCOIS CHAMPOLLION
ZA DE KÉRÉBARS
29820 GUILERS

Téléphone : 02 98 01 16 29

Portable : 07 76 39 64 72

Site Internet : www.gecobat-renovation.fr/

E-mail : contact@gecobat29.fr

Responsabilité légale :

GELEBART GILLES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 02 98 03 39 74

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/10/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/10/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	06/10/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/10/2022
o Isolation des combles perdus	20/10/2022
o Isolation des planchers bas	20/10/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.